

Qu'est-ce que Dieu reproche aux pasteurs d'Israël, si non cette sévérité uniforme ? Ne leur donne-t-il pas le conseil de varier les soins suivant les maladies ?

Comme conclusion, il nous faut admettre pour tout éducateur, l'obligation d'étudier par avance les différents terrains sur lesquels son activité devra se dépenser. Il connaîtra la nature de ce terrain, les soins qu'il réclame ; et lorsqu'il recevra ses élèves il pourra ainsi prévoir le fort et le faible, les qualités et les défauts. Il évitera le découragement naïf de ces professeurs qui sont surpris de découvrir un vilain côté dans le travail de l'éducation : il aura aussi le grand avantage de savoir appliquer les remèdes et de ne pas imposer le même traitement à des natures opposées. Qui ne comprendra en effet qu'un enfant sanguin ne peut être mené comme un lymphatique, qu'un élève enclin à l'orgueil peut être puni autrement que celui qui reçoit avec la même indifférence reproches ou compliments.

Le professeur pourra, avec le temps, acquérir un coup d'œil plus ou moins sûr, mais qu'il ne l'oublie pas ; il s'agit ici d'une étude constante. En effet, le défaut, pas plus que la maladie, n'existe en dehors du patient qui en est atteint ; ce défaut prendra donc des formes diverses d'après le sujet. Cette considération a son importance, en raison du traitement qu'on apportera. Ce traitement devra être proportionné au défaut lui-même ainsi qu'à l'enfant.

N'est-ce pas trop demander, que d'imposer pareille tâche à l'éducateur ? — Je ne le pense pas. Partant de ce principe, que l'éducation de l'enfant nous est confiée bien plus que son instruction, nous devons nous acquitter de ce qui est notre devoir essentiel. Cette éducation sera nulle si nous ne nous préoccupons pas sérieusement de l'âme de nos enfants : elle aura des résultats néfastes, si au lieu de redresser ces défauts, de les corriger, nous les brisons. Donc, il nous faut corriger ces défauts : pour cela il est nécessaire de les connaître et de savoir le traitement qu'ils nécessitent.

A. NUNESVAIS, ptre.

A LA PROCHAINE LIVRAISON

Tous les ans, M. le Principal de l'École normale Laval consacre entièrement le mois de février à la visite des deux départements de cette institution : le département des Elèves-Instituteurs et celui des Elèves-Institutrices. Chaque élève subit, devant le directeur de la maison, un examen détaillé et sévère sur toutes les matières du programme scolaire, y compris la pédagogie théorique, et de plus donne une leçon pratique aux jeunes élèves de l'école primaire annexée à l'École normale, et cela en présence de tout le personnel enseignant de la maison. Il est facile de comprendre la somme de travail que coûtent ces examens à notre vénéral collaborateur, M. l'abbé Rouleau. Voilà pourquoi la suite de son travail : *Moyens de former l'homme*, est remise à la prochaine livraison.